*République Française Département des Hautes-Alpes Arrondissement de Gap Canton d’Orpierre*

**

**Mairie de Saléon**

**D.330, le Serre**

**05300 SALEON**

**/ : 04.92.66.29.92**

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014**

 L'an deux mil quatorze, le vingt juin à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal LOMBARD, Maire de SALEON

 Étaient présents : Messieurs René ARNAUD, Yohann TORD, Yves JOUVE, Pascal LOMBARD, David HALTER, Cyril MONTANT et Madame Sandrine PEYRON

 Nombre de conseillers en exercice : 7

 Nombre de voix délibératives : 7

 Les convocations et l'affichage ont été réalisés le 10 juin 2014.

 Madame Sandrine PEYRON a été nommée secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**OBJET : Approbation du compte-rendu du 17 avril 2014**

 Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

**OBJET : Election des représentants pour les élections sénatoriales**

 Le conseil municipal a élu à bulletin secret et à l’unanimité (cf. PV des élections):

 - délégué titulaire : Pascal LOMBARD– 7 voix

 - délégués suppléants : Yves JOUVE– 7 voix

 Cyril MONTANT – 7 voix

 Sandrine PEYRON – 7 voix

**OBJET : Projets dans le village**

 Le Maire expose au conseil les termes de la discussion qu’il a eue avec MG Concept. Un nouveau plan a été réalisé suite à l’intégration du lotissement « Pré de la Combe » et de nouvelles questions ont vu le jour suite à la loi ALUR du 24 mars 2014 qui s’impose aux PLU. Nous attendons des réponses de la part du cabinet d’études. Le Maire remet à chaque conseiller un nouveau plan concernant le PLU.

**OBJET : Travaux de voirie**

Le Maire expose aux conseillers le devis de l’entreprise SARL REYNAUD et Fils concernant des travaux d’entretien (curage de fossé, rebouchage de voirie et travaux sur la fontaine). Le montant s’élève à 2 254.00 € HT soit 2 704.50 € TTC.

Le conseil municipal, à l’unanimité,

**Approuve le devis de la SARL REYNAUD et Fils et autorise le Maire à démarrer les travaux.**

**OBJET : Nettoyage des parcelles dans le village**

 M le Maire propose aux conseillers de faire nettoyer le village par Gilles LOMBARD, notre employé intercommunal et par François BRUN. D’autre part, M. Eric GERNEZ, architecte, a été contacté afin de réaliser un avant-projet pour l’aménagement des terrains communaux sis au village.

**OBJET : Recensement de la population 2015**

Le Maire donne connaissance d’un courrier de l’INSEE concernant le recensement de la population 2015. Il convient de désigner un agent de recensement. Il propose Mme Mireille GARCIA, comme lors du dernier recensement en 2010 et la remercie d’ailleurs pour son investissement. Le coordonnateur communal sera Mme Johanne GAUTIER, secrétaire de Mairie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité

**Désigne Mme Mireille GARCIA agent recenseur et Mme Johanne GAUTIER coordonnateur pour le recensement de la population en 2015.**

**OBJET : Elaboration d’un site Internet**

Le 1er adjoint, Cyril MONTANT expose au conseil qu’il souhaité créer un site internet pour la commune sur lequel on retrouve les comptes-rendus du conseil, les adresses et coordonnées utiles, les aides communales, les horaires d’ouverture de la Mairie… Le coût prévisionnel est de 80€ par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l’unanimité

**Accepte la réalisation d’un site internet communal à hauteur de 80 € par an.**

**OBJET : Demande de subvention**

Le Maire présente au conseil deux demandes de subvention reçues :

* La ligue contre le cancer
* L’ACCA de Saléon

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 6 voix contre et 1 abstention

**Refuse la demande de la Ligue contre le Cancer**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 6 voix pour, le Maire et Président de l’ACCA étant sorti de la salle,

**Accepte de verser 1000 € de subvention à l’ACCA de Saléon, compte tenu des travaux (électricité…) prévu pour 2014.**

**OBJET : Remplacement des portes et fenêtres de l’appartement communal**

M. le Maire présente aux conseillers un devis de l’EURL MOSCADELLI concernant le changement des huisseries de l’appartement communal occupé par Mme Irène CLOOS. Le montant s’élève à 2 794.71 € HT soit 2 948.42 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Par 7 voix pour, 0 voix pour, 0 abstentions

**Accepte le devis de l’EURL MOSCADELLI pour 2 794.71 € HT soit 2 948.42 € TTC.**

**OBJET : Avenant n°4 à la convention de mise à disposition de Mme Johanne GAUTIER**

 Le Maire présente au conseil projet d’avenant n°4 à la convention que nous avons avec la CCIB concernant notre secrétaire de Mairie.

 Celui-ci modifie l’article 2 (conditions d’emploi) et prévoit que Mme Johanne GAUTIER soit mise à disposition le mardi de 08h20 à 11h10 et le jeudi de 13h20 à 17h20.

Par 7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**Autorise le Maire à signer l’avenant n°4 à la convention « de mise à disposition de Mme Johanne GAUTIER à compter du 01/07/2014.**

**Questions diverses**

* Une demande de location du chapiteau par l’association « Fruits anciens de l’Orpierrois » a été faite. Suite à plusieurs problèmes de détérioration, le conseil a décidé de ne plus prêter ou louer le chapiteau.
* Le conseil décide de prolonger la ligne électrique qui était en attente jusqu’au cimetière afin d’en faciliter l’entretien.
* Le conseil se positionne contre l’extinction de l’éclairage public la nuit.
* Le Maire fait savoir que le curé Jean-Pierre MOLLON, est remplacé par Joseph-Charles MBOGBA au 1er septembre 2014.

Fin de séance à 22h10.